

ÉGALITÉ NATURELLE HOMME / FEMME ET ÉGALITÉ PERTE DE LA FÉMINITÉ CHEZ SÉNÈQUE

Paulin HOUNSOUNON-TOLIN

Université d'Abomey-Calavi / République du Bénin

RÉSUMÉ

Une certaine tradition littéraire chrétienne fait de la *Patientia* une forme de *Virtus* accessible aux femmes. Or la théorie stoïcienne de l'égalité des fautes soutient qu'un vice implique nécessairement tous les autres, l'écartement de la voie de la sagesse. De même, la pratique d'une vertu entraîne à sa suite toutes les autres. C'est l'intention ferme qui rend sage. Si donc la *Patientia* est accessible aux femmes, les autres vertus leur seraient également accessibles. Mieux encore, la *Patientia*, selon les mêmes Stoïciens, est le seul domaine où l'homme peut espérer être supérieur aux dieux. En effet, si ceux-ci sont patients, c'est par leur nature. Ils ne se sont donné aucune peine avant de l'être. Mais l'homme, lui, doit le peu de patience dont il dispose à un rude apprentissage. Et la sagesse acquise étant supérieure à la sagesse innée. Il convient donc de comprendre que la faiblesse du sexe féminin ne peut relever que de l'ordre physique et ne constituerait nullement un handicap pour le combat de l'existence humaine. Car toute disgrâce de la nature peut se racheter, par ailleurs, par la beauté de l'âme, la vie vertueuse selon Sénèque. Même confinée donc au rôle de mère et d'épouse, la femme peut faire preuve de courage, donc de vertu. L'excuse de la faiblesse du sexe féminin est récusée par Sénèque. La femme peut naturellement accéder à toutes les vertus au même titre que l'homme. Par contre, vouloir égaler celui-ci en incommodités, considérées autrefois comme propres à la *gent masculine*, peut entraîner la perte de sa féminité et celle des privilèges propres à sa nature de femme.

Mots-clés

Disgrâce de la nature, Égalité, Faiblesse du sexe Féminin, *Gent* féminine, Incommodités, *Patientia*, Pudeur, *Virtus*.

INTRODUCTION

« Il n'est pas surprenant qu'une femme complice de la mort de son premier mari ait eu assez d'artifice pour faire donner l'héritage au fruit de son adultère, et pour faire déshériter le fils légitime, qui de plus était l'aîné. »¹

Nous avons consacré un bon nombre de nos écrits à la bonne représentation des *realia* du continent noir. En d'autres termes, nous nous intéressons à la rhétorique convenable à la question de l'Identité de *l'Afrique noire*². Une lecture attentive de ces articles montre clairement que notre souci majeur, que ce soit à propos du postulat d'une épistémologie propre au continent noir et la nécessité du devoir épistémologique universel, ou au sujet de la singularité de l'Afrique à travers la question « *Les difficultés rencontrées par l'Évangélisation en Afrique sont-elles différentes de celles qu'elle a déjà connues au cours de son histoire ?* » ou encore à propos de la sauvegarde de l'Identité africaine face à la mondialisation comme une question de rhétorique et de cannibalisme culturel ainsi qu'au sujet de la Négritude et de l'Orphée noir comme oubli de la loi universelle du cannibalisme culturel et comme ignorance de l'identité culturelle comme rapport à l'autre etc., est d'indiquer l'existence d'autres pistes de réflexion que les intellectuels africains ne prennent pas toujours en compte.

Nous nous intéressons ici à la question de l'Égalité de la femme par rapport à l'homme. Et comme d'habitude, on en parle comme si c'est la première fois qu'on l'aborde dans l'histoire de l'humanité. Mais en fait, il s'agit d'une question qui ne devrait pas se poser d'après les Stoïciens, l'École philosophique de Sénèque. Sinon pas en ces termes du moins. C'est pourquoi nous voudrions nous demander dans notre propos si ceux qui prônent, à tort ou à raison, l'égalité de la gent féminine avec la gent masculine savent qu'une certaine forme de la quête de l'égalité Homme / Femme puisse conduire inévitablement à certaines conséquences comme celle de la perte de la féminité ? Pour Sénèque l'égalité de la gent féminine avec la gent masculine ne devrait relever d'une quête, car elle est naturelle. Mais Sénèque parle en des termes pathétiques, dans sa quête du moralement correct et dans sa condamnation itérative de notre vie à l'instar de celle

des autres, - et qui est se faire guider par la foule et non par la raison, non par la nature, mais plutôt par le contre-pied de celle-ci -, de cette forme de la quête de la féminité conduisant à l'ébrèchement de la nature féminine. C'est ainsi qu'en récusant l'excuse du sexe faible, il attire l'attention des dames de l'aristocratie romaine, des dames du *Populus romanus*, sur comment en voulant faire l'homme, en voulant égaler celui-ci en incommodités considérées comme typiquement propres à la gent masculine, elles en arrivent à perdre leur féminité et ipso facto les privilèges propres à la gent féminine.

Nos axes de réflexion seront, l'égalité des vertus à partir de la *patientia* comme une vertu accessible aux femmes pour montrer que la pratique d'une vertu implique nécessairement toutes les autres. Ce point de vue sera suivi de la question de l'Égalité naturelle Homme / Femme et des exemples de femmes ayant démenti la faiblesse du sexe féminin. Ensuite, nous verrons comment le brouillage des rôles et de l'identité de la femme au temps de Sénèque a conduit à la perte de la féminité avec des conséquences d'ordre médical. Nous terminerons enfin par la perte, par les femmes, de leur droit d'héritage et de vote à Rome et à Athènes. Et cette dernière perte est liée au problème de leur surnombre que nous ne manquerons également pas de prendre en considération.

I.- DE LA FAIBLESSE DU SEXE FEMININ

A.- *Patientia* comme la vertu accessible aux femmes dans la "Consolation à Grégoria" d'Arno le jeune

La question de l'Égalité Homme/ Femme ne date pas de nos jours. Elle remonte à la plus haute Antiquité. On en trouve les échos chez Sénèque le Philosophe. Mais avant d'en venir à celui-ci, dont la position sur la question constitue l'angle de lecture et d'analyse essentiel de notre propos, jetons d'abord un coup d'œil sur l'ouvrage « *Consolation à Grégoria* » et qui donne une vue d'ensemble sur la question au Ve siècle de notre ère. C'est en fait un opuscule que l'on s'accorde à attribuer à Arno le Jeune et qui est pour nous *non vidi*. Il a été réédité par

Dom G. Morin³. Nous avons eu accès à ce texte par le biais de l'article « Une forme de la *virtus* accessible aux femmes » par Pierre Monat. « La *Patientia* dans la « *Consolation à Grégoria d'Arno*be le Jeune »⁴ »⁵. A l'époque d'Arno

be le Jeune, une femme considérée comme ayant atteint la *virtus* était celle-là qui a su s'élever au-dessus de son sexe. En d'autres termes, c'est celle qui s'est *virilisée* en quelque sorte. Ce fut dans les dures épreuves des persécutions, qu'il s'est avéré dans les communautés chrétiennes la capacité des femmes de pratiquer les vertus de la *Patientia* jusqu'à l'héroïsme pour égaler, dans les tourments, la *virtus* des hommes. Mais cela s'appelait s'élever au-dessus du sexe. Et quand la paix religieuse fut solidement établie et entraînant avec elle la disparition des occasions héroïques, la *Patientia* clé des vertus, était redevenue inaccessible aux femmes, sauf à celles qui avaient opté pour la vie monastique et à celles qui, se trouvant confrontées à la dure épreuve du veuvage, l'affrontent avec fermeté et *dignité*⁶. Et la femme est retournée ainsi à son domaine favori, sinon propre de sa vertu, le domaine de la *Pudicitia*, de la pudeur. Nous voulons mener notre propos à partir de deux constats de l'analyse de Pierre Monat : *Patientia* clé des vertus et *Pudicitia* comme vertu propre aux femmes.

En nous plaçant dans la logique stoïcienne de l'égalité des *vertus*⁷, si la *Pudicitia* est une vertu accessible aux femmes, les autres vertus leur seraient également accessibles. Pour les mêmes Stoïciens, la *Patientia*, la clé des vertus demeure le seul domaine où l'homme peut espérer dépasser les dieux immortels d'une part, et d'autre part, la vertu est une façon d'être de l'âme. Si donc la femme peut la pratiquer aux moments d'agressivité, pourquoi lui dénier cette force, de sa partie hégémonique aux moments de la fortune *heureuse*⁸. Un autre aspect de la *Pudicitia* reste à souligner. Une femme qui s'acquitte bien de son rôle de mère, avec la pudeur propre aux femmes, n'a rien à envier aux hommes en matière de la conquête de la sagesse, de la vie heureuse et de la concorde sociale. Car la part de la pudeur dans la définition des caractères typiquement féminins est considérable. Mais commençons d'abord par des exemples de femmes ayant démenti la faiblesse du sexe féminin.

**B.- Rejet de la faiblesse du sexe féminin par
Sénèque : exemples de Marcia sa tante et
d'Helvia sa mère**

La faiblesse du sexe féminin comme excuse, surtout dans la quête de la vie heureuse, de l'amitié avec soi-même, a été formellement récusée par Sénèque. La question de la faiblesse du sexe féminin comme motif d'excuse a été clairement posée par Sénèque dans deux de ces trois consolations : *Consolation à Marcia* et *Consolation à Helvia ma mère*.

Dans la *Consolation à Helvia ma mère*, on peut lire :

« Ne cherche pas à t'excuser sur la faiblesse de ton sexe. On lui accorde presque unanimement le droit immodéré, mais non illimité, de s'adonner aux larmes. Et si nos ancêtres, voulant par un décret solennel composer avec la douleur obstinée des femmes, leur ont accordé neuf mois pour pleurer leurs époux, ce n'était pas leur interdire le deuil, mais y mettre un terme. »⁹

Avant ce passage, nous pouvons lire :

« Ton courage depuis ton entrée dans la vie t'oblige à une autre conduite. Comment une femme pourrait-elle s'excuser sur son sexe, quand elle n'est jamais tombée dans aucun des travers de ce siècle. »¹⁰

Le philosophe veut dire, par ce texte, qu'une femme qui a su échapper aux travers de son siècle, a déjà, par sa volonté et son courage mêmes, atteint la dignité de l'Homme et ipso facto ne peut plus prétexter de la faiblesse de son sexe à propos de quoi que ce soit dans le combat de l'existence humaine. Helvia a su échapper à la contagion de *l'exemple*, de la vie à l'instar de celle des autres et de *l'emprunt des chemins les plus foulés* qui conduisent toujours au contre-pied de la nature et à des contradictions générales. Dans la *Consolation à Marcia*, nous lisons : *« je vais te mettre sous les yeux deux exemples illustres, que m'offrent ton sexe et ton siècle »¹¹ »¹²*. Sénèque veut dire par-là qu'il adapte ses exemples au sexe de Marcia. On peut gloser ici, sur le compte de Sénèque, que Marcia étant femme appartient visiblement à ses yeux à une

espèce vivante différente comme le fait remarquer Paul Veyne, présentateur des œuvres de Sénèque publiées par Robert Laffont à la page 11, note de bas de page N°2¹³.

La première phrase de la *Consolation à Marcia*, commence par « *Si je ne savais, Marcia, que tu es aussi étrangère à la faiblesse d'âme de ton sexe qu'aux autres imperfections humaines et que ton caractère a quelque chose d'antique qui le fait regarder comme un modèle ...* ». Au passage I, 5, nous lisons « *Cette grandeur d'âme qui est tienne me défendait de prendre en considération ton sexe ...* »

Nous avons ici un autre exemple de femme ayant démenti l'excuse de la faiblesse du sexe féminin. Mais il s'agit là de deux parentes du philosophe : Helvia en question est sa mère et Marcia, sa tante. Qu'en est-il exactement de la femme en général chez lui ? On sait que les Stoïciens ont beaucoup contribué à supprimer nombre de préjugés d'ordre social et racial¹⁴. Ils ont été les premiers à reconnaître que tous les hommes sont égaux et que la raison, l'hégémonikon, la portion divine est égale en tout homme. La seule chose qui diffère est l'usage que chacun en fait. Et pour R. Lafon :

« (...) Les Stoïciens ont ainsi essayé de supprimer nombre de préjugés, sur les femmes, les esclaves, les étrangers et même sur les dieux. Il ne faut pas disent-ils considérer les étrangers comme ennemis (...) Aucune raison religieuse ne s'oppose plus à ce qu'on voit dans tout homme un semblable, c'est-à-dire un être formé des mêmes éléments, né pour les mêmes fins et qui participe à la même raison que les autres. L'esprit de cité comme l'esprit de caste, n'est plus de mise. Aussi dans la cité, humaine et divine qui se nomme le monde, nulle part on est seul ; partout on se sent chez soi (...) Cette doctrine de héros a exercé sur la société antique, particulièrement à l'époque impériale, une puissante action (...) Nombre de préceptes stoïciens sont passés alors dans les lois et dans les mœurs. A la faveur du Stoïcisme, de larges idées de fraternité universelles se répandent ; les juristes s'accoutument à regarder tous les hommes comme égaux en droit (...). Le Stoïcisme a été donc un grand fait de civilisation. »¹⁵

Quand on sait d'une part, la fidélité de Sénèque à l'ancien Stoïcisme, et d'autre part, son rôle capital dans l'instauration du Stoïcisme impérial, le naturalisme avec lequel il accepte l'Égalité naturelle Homme / Femme n'étonnerait plus personne :

« C'est le lieu de rappeler la phrase de Calvus à Vatinus : « Vous savez qu'il y eu brigue, et tous savent que vous le savez ». Tu sais qu'il faut pieusement cultiver l'amitié ; mais tu ne fais pas. Tu sais qu'il est malhonnête d'exiger de sa femme la fidélité, quand on séduit soi-même celles des autres. Tu sais que si elle ne doit pas avoir d'amant, tu ne dois pas avoir de maîtresse ; et tu ne le fais pas. Aussi faut-il souvent te rafraîchir la mémoire ; car ce ne doivent pas être des préceptes de réserve, mais d'usage courant. »¹⁶

Ailleurs, c'est-à-dire dans une autre Lettre adressée à ce même Lucilius, et dans laquelle il est question de l'insuffisance des préceptes et de la nécessité des principes généraux pour faire naître la vertu, il lâche la formule qui prouve que pour lui, même dans le foyer, la femme doit jouir des mêmes droits que l'homme : *« ... La plus grave injure à sa femme est d'avoir une maîtresse ... »¹⁷*. Comme les Stoïciens, Sénèque voit la femme comme une semblable, un être formé des mêmes éléments et aussi bien douée que l'homme pour la pratique de la vertu et de la fraternité universelle. Par contre, il manifeste ouvertement son dépit à l'égard des femmes qui, en voulant égaler l'homme en incommodités, en arrivent à ébrécher complètement la nature féminine particulièrement propre à *Pudicitia* dont notre monde d'aujourd'hui a tant besoin.

II.- PUDEUR ET HYPOCRISIE COMME HOMMAGE À LA VERTU

« L'ivresse allume chez l'homme et découvre tous les vices ; elle bannit cette pudeur qui est un obstacle aux efforts des méchants ; car on s'abstient de ce qui est défendu, plus souvent par la honte de mal faire que par la volonté de faire bien. Quand le vin asservit la raison, tous les vices cachés s'étalent. L'ivresse ne crée pas le vice, elle le traduit au dehors : alors le sensuel n'attend même

pas d'être dans sa chambre, il donne sans retard à sa passion tout ce qu'elle exige ; alors l'impudique avoue son mal et le publie ; alors l'homme emporté ne sait plus retenir ni sa langue, ni son bras ; alors croissent l'insolence de l'orgueilleux, la cruauté du furieux, la méchanceté de l'envieux ; tous les vices sont lâchés et s'étalent. Joignez que l'homme ivre ne se connaît plus... »¹⁸

Dans les *Question naturelles*, Sénèque accusant Hostius Quadra de faire un mésusage de la propriété réflexive du miroir¹⁹, le présente comme quelqu'un qu'on ne peut plus amener à la voie de la raison, de la sagesse. Car il ne lui reste plus le moindre brin de pudeur sur lequel la cure philosophique pourrait agir. Et c'est en analysant la luxure de ce débauché, complètement éhonté et pourri, que Sénèque formule toute l'importance de la pudeur dans la quête de la sagesse :

« Chez les prostituées on rencontre une certaine réserve ; leur corps est livré à la lubricité publique, mais elles tendent un voile pour cacher leur misérable docilité ; le lupanar lui-même montre une certaine pudeur (...) »²⁰.

Toujours à propos du même Hostius Quadra :

« (...) et ce que la conscience humaine refoule dans le secret du cœur, ce que tout accusé se refuse à avouer, il en souillait, non seulement sa bouche, mais ses yeux. En général, le crime n'ose pas se donner à lui-même en spectacle, et, même chez les êtres pervers et déshonorés, les yeux conservent une pudeur scrupuleuse... Qu'est-ce que cet homme pourri pouvait bien garder à faire dans les ténèbres ? »²¹

La pudeur implique nécessairement un sentiment de retenue. Les soulignés du texte, et qui le sont par nos soins, le montrent bien. Sénèque insiste sur la nécessité d'aider quelqu'un à conserver le peu de pudeur qui lui reste dans la quête de l'amitié avec soi-même :

« Peut-être que le vice dont tu te plains, si tu veux te secouer sérieusement, tu le trouveras sur toi. C'est une injustice de t'emporter contre une faute commune. C'est

une sottise de t'emporter contre une faute qui est tienne ; Pour être pardonné, pardonne. Tu rendras un homme meilleur en le supportant, pire à coup sûr en le gourmandant ; il ne faut pas lui durcir le visage ; permet lui de conserver le peu de pudeur qui lui reste. Souvent ce sentiment de retenue, qui n'est pas encore bien net, est anéanti par un reproche trop brutalement formulé. On n'a pas peur d'être ce qu'on paraît déjà ; si l'on est pris en flagrant délit, adieu toute pudeur. »

Les soulignés de ce texte, et qui le sont également par nos soins, nous présentent la pudeur comme un véritable baromètre de la vertu. C'est pourquoi nous trouvons magnifique la compréhension qu'a Henri-Irénée Marrou de l'hypocrisie à propos de la politique romaine : « (...) *Je ne prétends pas, bien entendu, que la politique romaine ait toujours été si pure, mais enfin l'hypocrisie même est un hommage rendu à l'idéal, à la vertu.* »²².

Nous pensons donc que le propos d'Henri-Irénée Marrou cadre bien avec les points de vue de Sénèque. Or le même Sénèque qui, à la suite des Stoïciens, constate l'Égalité naturelle Homme / Femme, nous expose également comment en voulant égaler l'homme en incommodités, la femme en arrive à perdre tout sens de la pudeur et ipso facto toute féminité et ainsi que les privilèges propres à la nature féminine.

III.- ÉGALITÉ PERTE DE LA FÉMINITÉ

« S'il n'y avait pas d'injustice, on ignorerait jusqu'au nom de la justice (éd. Diels, B. 23) ; il faut savoir que la guerre est universelle, que la justice est une lutte, et que tout arrive à l'existence par la discorde et la nécessité (B. 80) ; pour Dieu, tout est beau, bon et juste ; les hommes, au contraire, conçoivent certaines choses injustes, d'autres comme justes » (B. 102). Et bien sûr, le panta rei, source de tous les évolutionnismes »²³.

Nous avons vu que ni l'anthropologie stoïcienne, encore moins la théologie de la Stoa, autre nom de la même Ecole, ne permettent de concevoir la femme comme inférieure à l'homme d'une manière ou d'une autre. Les exemples de Marcia, tante de notre philosophe, et d'Helvia, sa propre mère, ont été pré-

sentés comme des démentis de l'excuse du sexe féminin. D'autres textes de Sénèque nous ont également permis de nous rendre compte clairement de toute l'évidence et de toute la *naturalité* de l'Égalité Homme / Femme. Nous pouvons nous rappeler le texte relatif à l'interdiction d'exiger de sa femme la fidélité quand on séduit soi-même celle d'autrui et celui relatif à la plus grave injure que l'on puisse faire à sa *femme*²⁴.

Par contre, Sénèque ne comprend pas comment la gent féminine pourrait chercher à égaler l'homme en dévergondage. Et c'est avec amertume qu'il le dénonce. Dévergondage dû à la volonté de la gent féminine d'égaliser l'homme en inconvénients qu'on considérerait, du temps des ancêtres des Romains, comme propre à l'homme.

À tort ou à raison, les femmes sont considérées comme de nature plus encline à la pudeur que l'homme. Du moins, l'humanité a toujours attendu de la femme plus de pudeur que du côté de l'homme. Mais en contrepartie, l'humanité a toujours exigé de l'homme de la galanterie à l'égard de la femme. C'est comme un partage de certains comportements, de certaines attitudes de la femme et de l'homme dans le but de la concorde sociale. La pudeur comme baromètre de la vertu et hommage rendu à la vertu, comme nous l'avons vu, a été toujours été considérée comme un domaine où l'homme faillit souvent devant la femme. Mais les choses humaines évoluant, tout porte à croire que l'Égalité Homme / Femme s'exprime désormais en termes de la course de la femme à égaler l'homme en dévergondage et en inconvénients. Sénèque s'en indigne en exposant l'exemple de la fille d'Auguste que celui-ci a été obligé de condamner publiquement à la relégation.

C'est dans *Les bienfaits*, VI, XXXII, 1, que notre philosophe désapprouve aussi bien l'empereur que sa fille. Il dit de la fille que le mot impudicité serait trop faible à propos des scandales et des troupes d'amants auxquels elle s'adonnait en plein jour comme en pleine nuit sur les places publiques. Mais Sénèque reproche également à l'empereur son manque de pudeur. Il est vrai que la fille a choisi de se livrer en spectacle d'adultère aux lieux, Forum et Rostres, d'où le père, l'empereur lui-même, avait fait passer sa loi sur les adultères. Sénèque pense quand même que l'empereur aurait

du taire les scandales de débauches de sa fille qui passent d'adultère à la promiscuité :

« ... (Car il est de certaines hontes qui rejaillissent jusqu'à celui qui les châtie), trop peu maître de son courroux, il les avait rendus publics. Puis comme au bout de quelques jours la colère avait fait place à la honte, il gémissait de n'avoir pas su taire et refouler en lui ce qu'il avait ignoré jusqu'au moment où parler entraînant déshonneur. »²⁵

Ce texte nous rappelle le propos d'Henri-Irénée Marrou, cité plus haut, selon lequel l'hypocrisie est un hommage rendu à la vertu. Mais reconnaissons que l'hypocrisie ne peut prétendre rendre hommage à la vertu que guidée par le souci de la pudeur. Et nous avons également vu ce que signifie l'importance d'un brin de pudeur pour l'homme en général et pour la femme en particulier. Et Sénèque constate justement que ce fut par manque de pudeur, c'est-à-dire par une impudicité sans vergogne, dans tous les domaines, habillement, adultère, divorce, banalisation et désacralisation du mariage etc., que certaines dames de la Plèbe et de l'Aristocratie romaines en furent arrivées à perdre leur féminité et par conséquent les privilèges naturels propres à la nature féminine. Ainsi à propos de l'habillement qui a également une importance éthique, on peut lire :

« Je vois des perles non à raison d'une seule par oreille : car on a exercé les oreilles à supporter de vraies charges ; on les accouple, puis au-dessus de chaque paire on en met d'autres ; la folie des femmes n'aurait pas suffisamment subjugué les hommes, si à chacune de leurs oreilles elles n'eussent pendu deux ou trois patrimoines. Je vois des tuniques de soie, si l'on peut appeler tunique un vêtement qui ne protège ni le corps, ni même la pudeur, et avec lequel une femme ne pourra jurer en toute vérité qu'elle n'est pas nue. Voilà ce que, à grands frais, on fait venir des régions inconnues même au commerce, pour que les dames romaines n'aient pas à montrer à leurs amants, dans leur chambre à coucher, plus de leur corps qu'elles n'en montrent à tout le monde. »²⁶

Les soulignés du texte, qui le sont par nos soins, montrent assez clairement le degré de dévergondage et d'incommodités auquel certaines dames romaines étaient parvenues et que condamne *Sénèque*²⁷. Et au dire de celui-ci, certaines dames de l'aristocratie romaine divorçaient pour se remarier comme un jeu *d'enfant*²⁸. En d'autres termes, la course à l'adultère a gagné même les dames de haut rang et de l'aristocratie romaine. Et cet état des choses ne pouvait conduire qu'à la désacralisation du mariage au point où ces dames en étaient arrivées à ne plus calculer leur âge en calculant les années, mais le nombre de maris *connus*²⁹. Comptant même sur leur nombre effrayant, elles ne répugnaient plus d'être répudiées. Car elles se savaient plus nombreuses que les femmes ayant encore quelque pudeur.

En effet, il faut vraiment être sotté, en tant que femme et d'un autre siècle, pour savoir que l'on appelle mariage la vie avec un seul *homme*³⁰. Même dans les rôles d'intimité conjugale, elles faisaient également l'homme. Et cela s'appelle égalité *perte de féminité* et Sénèque en déduit que la perte de certains privilèges de la nature propres à cette gent féminine relève justement des inconséquences de la volonté de la femme à égaler l'homme en incommodités considérées comme propres à l'homme. Et le flagrant délit de contradictions d'Hippocrate, au sujet de la gent féminine, vient également de là :

« De là vient que nous avons sans exception toutes les maladies de même que toutes les variétés de victuailles. Le plus grand des médecins, le fondateur de la médecine, a dit que les femmes ne perdaient pas leurs cheveux, et qu'elles n'avaient jamais la goutte aux pieds. Cependant elles voient leurs cheveux disparaître et la goutte les afflige. Changement survenu dans la nature féminine ? Non, victoire des femmes sur leur constitution ; égalant l'homme dans ses débordements, elles s'égalent à lui dans ses misères physiques. Elles veillent tout autant, elles boivent tout autant ; à la gymnastique, à la beuverie, elles défient les hommes. Comme eux, bourrant leur ventre qui demande grâce, elles le délivrent par le haut ; quant au vin absorbé, elles le rendent mesure pour mesure. Comme eux elles grignotent de la neige,

calmant d'un estomac en feu. Dans l'amour même elles ne le cèdent plus aux mâles : nées pour le rôle passif, elles ont poussé (Que tous les dieux du ciel les maudissent !) la perversité inventive jusqu'à faire l'homme. Comment donc s'étonner que le plus grand des médecins, celui qui connaît le mieux la nature, reçoive un démenti, qu'il y ait tant de femmes podagres et chauves ? Elles ont galvaudé à force de vices, le privilège de leur sexe. Pour avoir dépouillé leur nature de femmes, les voilà condamnées aux maladies des hommes. »³¹

Les soulignés de ce texte, le sont par nos soins, pour rappeler ce que nous avons dit à propos de l'importance de la pudeur chez la femme et les conséquences néfastes de leur volonté d'égaliser l'homme en inconvénients. Et nous verrons maintenant comment ce que Sénèque dénonce chez les femmes, dans ce texte, se trouve également être la cause de perte de leurs droits d'héritage à Rome, de vote et de filiation matrilineaire à Athènes.

IV.- PERTE DES DROITS D'HÉRITAGE DES FEMMES À ROME, DE VOTE ET DE FILIATION MATRILINÉAIRE À ATHÈNES

« Plancus, maître expert en cet art avant Vitellus, disait qu'il ne faut jamais, pour flatter, se cacher : « C'est, disait-il, peine perdue, que de rechercher une femme en mariage sans le lui dire. » »³²

L'exagération des dépenses des dames de l'aristocratie romaine relève du *moralement non correct, non éducatif*. En effet, outre tout ce que nous avons appris de la prostitution et de l'habillement de certaines dames de l'aristocratie romaine, et qui nous a sans doute paru inimaginable, la folie de ces dames a été telle, en matière de dépenses, que nous pouvons dire que Sénèque a eu raison, même s'il gonfle un peu l'hyperbole, de dire qu'une femme porte le trésor d'un siècle aux bouts de ses oreilles. Ce qu'il ne faut pas perdre de vue dans cette peinture, est qu'il s'agit de dépenses exagérées non seulement, mais qui amènent aussi certaines dames d'alors à s'habiller de façon indécente.

Ce fut donc pour des raisons d'ordre économique et éthique que le tribun Q. Voconius Saxa n'eut pas grand' peine pour faire voter en 169 avant notre ère une loi qui interdisait d'instituer une femme héritière ou de lui léguer plus de la moitié de l'avoir dont on disposerait par *testament*³³.

Il ne faut pas oublier qu'un honnête homme se doit de se soucier aussi bien de la bonne gestion de l'économie de l'Etat que de l'argent des particuliers. On peut donc, et dans l'intérêt de notre propos, voir dans la loi Voconius le souci du *morale-ment* et *socialement correct*, une condamnation du mépris de la pudeur de la part de certaines dames de l'aristocratie romaine.

Quant à la privation des droits de vote des femmes à Athènes, elle est liée en fait à la question épineuse du nombre de la gent féminine. L'enjeu est capital pour la survie de la démocratie. D'après l'érudit romain Varron, cité par saint Augustin, voici les raisons qui ont amené les Athéniens à priver les femmes du droit de vote :

« Voici selon Varron pourquoi Athènes a reçu son Nom qui dérive manifestement de celui de Minerve, en grec Athéna. Un olivier avait fait soudain apparition tandis qu'en un autre endroit jaillissait de l'eau, prodiges qui étonnèrent le roi ; il envoya consulter Apollon de Delphes pour s'enquérir de ce qu'il fallait comprendre et ce qu'il fallait faire. Apollon répondit que l'olivier signifiait Minerve et l'eau Neptune, et qu'il dépendait des citoyens de décider laquelle des deux divinités, dont c'étaient là les emblèmes, donnerait de préférence son nom à la cité. Ayant reçu cet oracle, Cécrops convoqua, pour qu'ils donnent leur suffrage, l'ensemble des citoyens des deux sexes (c'était alors l'habitude en ce pays que les femmes aussi participent aux consultations publiques). On prit donc l'avis de la masse, et les hommes votèrent pour Neptune, les femmes pour Minerve ; et comme il se trouvait une voix de plus du côté des femmes, Minerve fut victorieuse. Alors Neptune en colère ravagea de ses flots tumultueux le pays athénien : déchaîner à plaisir des masses d'eaux, voilà qui n'est pas difficile aux démons. Pour apaiser sa fureur, les Athéniens, nous dit notre auteur, imposèrent aux femmes trois sortes de peines ; el-

les n'auraient plus désormais le droit de vote ; aucun des enfants à venir ne porterait le nom de sa mère³⁴ et on ne les appellerait pas Athéniennes. »³⁵

L'enjeu est en fait le surnombre des femmes. Celles-ci peuvent faire basculer la victoire, d'une élection, d'un côté comme de l'autre. Il convient donc de les inviter le plus gentiment possible du monde à prendre conscience de l'importance de leur nombre dans les élections d'importance capitale comme les élections présidentielles, législatives et communales etc. Et nous savons aujourd'hui, et ce surtout après les deux grandes guerres, que sous presque tous les cieux, le nombre des femmes dépasse celui des hommes. Il n'y a pas lieu de gloser sur les raisons réelles de cette réalité. C'est facile, très facile même à comprendre. Les hommes en général prennent plus de risques que les femmes. Pendant les guerres, ils sont les premiers sur les fronts. Ils sont également les premiers pour les métiers et les jeux qui exigent plus de risques. Le catch et le football féminins n'offrent pas aux spectateurs la même combativité et agressivité que le catch et le football masculins. Pour le moment, nous ne voyons pas encore des équipes de rugby féminin.

Ces réalités font bien partie des raisons qui expliquent le surnombre des femmes par rapport aux hommes. Ce n'est nullement parce que Dieu voudrait la polygamie que les femmes soient plus nombreuses que les hommes. Ce serait excuser les maux dont nous souffrons que d'en donner l'initiative à l'auteur de nous, c'est-à-dire à Dieu lui-même. Que les femmes fassent l'effort de comprendre que ces réalités expliquent les raisons essentielles de leur surnombre et en sachent gré aux hommes et essaient d'utiliser convenablement leur surnombre. Car leur mésusage peut ébrécher les fondements mêmes d'un État, d'une démocratie, comme ce fut le cas à Athènes, la Cité Mère de la Démocratie, et qui a coûté aux Athéniennes leur droit de vote.

Si la capitale historique d'Attique, et actuelle de la Grèce moderne, demeure toujours Athènes, cela signifie que le roi Cécrops qu'au lieu de faire reprendre le vote, en excluant simplement les femmes, l'a respecté mais en privant celles-ci du droit de vote pour l'avenir. Cela signifie pour nous que

quand un vote est fait, il est fait. Il n'est donc pas facile de faire reprendre un vote démocratique. Aussi doivent-elles, les femmes, faire très attention avant de mettre leur bulletin dans l'urne. Il ne convient donc pas qu'elles votent pour quelqu'un sur la base de n'importe quel argument.

Dans les pays africains, leur surnombre intéresse particulièrement les politiques peu scrupuleux. Tous les moyens sont mis en jeu pour améliorer leur situation, dit-on, officiellement. Or il peut s'agir d'une simple manœuvre de séduction. Parmi ces moyens, il y a, par exemple, les fameux microcrédits aux femmes. Nous voulons simplement inviter les femmes à ne pas brader leur vote n'importe comment.

Un État lambda qui a choisi, par exemple, le projet des microcrédits aux femmes, n'a fait qu'un choix possible parmi tant d'autres. En effet, cet État pourrait bien utiliser cet argent, qui constitue en fait des milliards et des milliards de F CFA, pour résoudre le problème de délestage. Le délestage empêche même les femmes de bien faire fructifier les prêts des microcrédits. Les produits congelés achetés avec l'argent de tel projet ne peuvent pas bien se conserver. Le délestage empêche de travailler à certaines heures cruciales pour le commerce. La dépendance énergétique fait d'un État indépendant dépendant.

Si cet État utilisait l'argent des microcrédits pour résoudre une fois de bon le problème de délestage, il ne se serait donc pas pour autant montré moins préoccupé des problèmes des femmes. Il en serait de même si un autre État, qui doit par exemple des arriérés de salaires et de primes à ses fonctionnaires, utilisait les milliards des microcrédits pour rembourser ses dettes envers ses fonctionnaires et salariés, cet État aussi ne se serait pas montré moins soucieux à l'égard de la situation des femmes.

Car beaucoup de femmes ont perdu un parent, un époux, un frère, une sœur, un fils, une fille etc. par manque de moyens financiers pour se faire soigner à temps et convenablement. Or si cet État devait des moins perçus sur salaires et avancements pouvant s'élever à de milliards et des milliards de francs CFA, en choisissant d'utiliser l'argent des microcrédits pour payer ses dettes envers ses fonctionnaires, il

ne se serait donc pas montré moins soucieux des problèmes des femmes. Le reste relève de la politique. Et ce qui s'était passé à Athènes, à cause du surnombre des femmes, nous amène à inviter celles-ci à ne pas brader ce qui constitue l'une de leurs forces capitales.

CONCLUSION

« Il est certain qu'on exagère toujours son mal et qu'on se ment à soi-même »³⁶.

Au terme de notre propos, nous pouvons soutenir l'existence d'une Égalité naturelle Homme / Femme³⁷ qui n'entraîne aucune conséquence directe ou indirecte pour la femme, ni pour l'homme et encore moins pour la société. Par contre, il existe également une égalité factice Femme / Homme qui entraîne la perte de la féminité avec des conséquences très graves pour la gent féminine et la société. L'Égalité naturelle Homme / Femme a conféré à la femme plus de sens de pudeur qu'à l'homme. C'est pourquoi il convient de chercher d'abord à bien se représenter à quoi retourne exactement les termes Égalité Femme / Homme ou Homme / Femme dans l'imaginaire de certains Mouvements *féministes*³⁸ et de certaines femmes avant de leur accorder une quelconque caution intellectuelle, morale et politique.

Nous avons aussi vu, avec Sénèque, les exemples de femmes ayant démenti l'excuse du sexe féminin ainsi que les conséquences négatives de cette forme d'Égalité Femme / Homme qui conduit inévitablement à la perte de la féminité. Or cette féminité induit naturellement certaines commodités, chez la femme. Parmi ces commodités et vertus naturelles, il y a la pudeur. C'est pourquoi nous avons pu affirmer que même confinée au rôle de mère, une femme peut bien se montrer l'égale de l'homme. Car donner une bonne éducation aux enfants dans le monde d'aujourd'hui est une nécessité capitale pour la sauvegarde des vertus et valeurs traditionnelles.

C'est pourquoi nous avons estimé qu'il convient également de poser la question de savoir si la pudeur traditionnelle de la femme ne peut pas constituer un facteur de revalorisation de la femme moderne dans le monde d'aujourd'hui en panne des bonnes manières.

De notre point de vue, comme l'auteur de nous lui-même n'a fait aucune concession particulière aux femmes dans la conquête de la sainteté, - et que le royaume des cieux va toujours souffrir de violence et seuls les violents vont pouvoir s'en accaparer -, nous souhaitons de même que la politique souffrant de violence et de ruse, que n'y aient accès que les dames de fer. Notre seul motif de respect pour elles, dans ce domaine, réside dans cette seule condition. Car elles en sont capables et ce serait leur adresser des injures que de leur exposer ici la liste des dames de fer en religion, en politique, en sciences et technique et en littérature depuis la plus haute antiquité jusqu'à ce jour. Qu'elles n'oublient pas non plus que beaucoup de droits de l'Homme (homme / femme) ont été progressivement conquis par l'humanité par de féroces *lutttes*³⁹.

Si elles pensent que nous sommes maintenant à l'heure des droits spécifiques de la femme, qu'elles prennent les devants et montrent que naturellement elles sont aussi capables que les hommes. Car la charité implique qu'il existe d'un côté, un pauvre, et de l'autre, un plus riche. La demande de conditions particulières ne convient nullement dans une concurrence qui se veut égale, équitable et légale. Elle ne peut entraîner que de l'inégalité. Que celle-ci soit jugée par les uns de *positive* et par les autres de *négative*, ne change rien à l'affaire, à la réalité. C'est de l'inégalité et rien d'autre. Les qualificatifs *positive* et *négative* sont des exprimables, c'est-à-dire ce que nous disons des choses. Ils sont des incorporels totalement indépendants des choses. Et les choses sont, elles aussi, totalement indépendantes d'eux. Que le Diable patafiole donc l'opinion contraire ! Car elle ne dirait pas la vérité à la femme pour l'inviter à comprendre que même dans un combat d'égale chance, elle peut avoir le dessus sur l'homme et qu'à vaincre sans péril, on triomphe sans *gloire*⁴⁰. Or nous voulons que la femme triomphe avec gloire. Ne conviendrait-il donc pas alors qu'elle sollicite une concurrence à égale chance avec l'homme ? De notre point de vue, c'est la question primordiale, en ce qui concerne le volet politique, de la quête de l'Égalité Homme / Femme.

NOTES

- ¹- Le roi Salomon, fils et successeur du roi David des Hébreux, est issu d'a-dultère suivi de l'assassinat du premier mari de sa mère Bethsabée, Urie. L'histoire offre un réel parallélisme avec le mariage, frisant l'inceste, d'Agrippine avec Claude et qui donna naissance à l'Empereur Néron. Ce dernier parvient à hériter du trône des Césars à la suite de l'assassinat de Claude et du fils héritier Britannicus, par les ruses de sa mère Agrippine. Voir aussi Voltaire.- *Salomon* in *Dictionnaire philosophique*, (Paris, Edition de Etienne, Garnier Frères, 1967), p. 576.
- ²- Voilà en termes approximatifs les titres de quelques-uns de nos publications relatives à la rhétorique des *realia* du continent noir. Il s'agit de douze intitulées « *Afrique, la voie du cannibalisme culturel. A la recherche de la source commune identitaire de l'Afrique* », Paris / Yaoundé, L'Harmattan, 2012, 244 p.
- ³- Dans *Études, textes, découvertes* dans *Anecdota Maredsolona*, II série, t.1, 1913, p. 310-339. Le texte lui-même occupe les pages 383-339. Les pages 310-382 contiennent une étude consacrée à Arnobe le Jeune et destinée à justifier, par de nombreux parallèles textuels, l'attribution à Arnobe d'une œuvre qu'on a longtemps cru être de Jean Chrysostome.
- ⁴- In *Valeurs dans le Stoïcisme. Du Portique à nos jours*. Mélanges en l'honneur de M. le Doyen Spanneut, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1993, 304 p., pp. 305-311.
- ⁵- C'est la disposition typographique adoptée par l'éditeur pour la présentation du titre de l'article de Pierre MONAT que nous analysons ici.
- ⁶- MONAT (Pierre).- *Op. cit.*, p. 106.
- ⁷- Voir la théorie stoïcienne de la concaténation des vertus in *Les Stoïciens. Passion et vertus. Fragments*, trad. Pierre MARECHAUX, (Paris, Editions Payot et Rivage, 2003), p. 21 (Préface).
- ⁸- Et par ailleurs toute disgrâce physique peut se racheter par la beauté de l'âme, la vie vertueuse. Voir à ce sujet la 4^e étude de cet ouvrage.
- ⁹- *Ad Helviam matrem consolatione*, XVI, 3.
- ¹⁰- *Ibid.*, p. XVI, 2.
- ¹¹- Ce propos qui explique le motif des exemples choisis à la consolation de Marcia fait suite à « *Je sais qu'il est d'usage, lorsqu'on admoneste quelqu'un, de commencer par les préceptes et de finir par les exemples. Mais il est bon parfois de changer de méthode. Car les moyens à employer varient selon les esprits : les uns cèdent à la raison ; à d'autres il faut alléguer de grands noms, dont l'autorité les enchaînent* ». Ce passage rappelle un autre aspect très pédagogique du souci de la création d'une langue philosophique et militante, en vue de l'éducation du genre humain, chez Sénèque : Argumentation pédagogique selon les circonstances. Ce passage, et sans doute comme certains d'autres qui justifient bien ce souci permanent chez Sénèque, nous a échappé lors de la rédaction de notre article à ce sujet. Voir la 2^e étude de cet ouvrage.
- ¹²- Sénèque.- *Entretiens. Lettres à Lucilius*, (Paris, Robert Laffont, 1995), CLXXXIV, p. 11.
- ¹³- Sénèque.- *Idem*.
- ¹⁴- On peut lire FEUERBACH (Ludwig).- *L'essence du christianisme*, trad. Jean-Pierre OSIER, (Paris, Gallimard, 1992), p. 422-423.
- ¹⁵- LAFON (Robert).- *Les Stoïciens*, (Paris, Editions Mellottée), p. 42-44.
- ¹⁶- *Lettre à Lucilius*, XCIV.

- 17- *Lettres à Lucilius*, XCV.
- 18- Sénèque, *Lettre à Lucilius*, LXXXIII, 19-21.
- 19- Voir la 4^e étude.
- 20- *Questions naturelles*, I, XVI.
- 21- I, XVI.
- 22- MARROU (Henri-Irénée).- *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité. 2. Le Monde romain*.
- 23- Héraclite d'Ephèse cité par CHARBONNIER (Jean), *Sociologie juridique*, (Paris, P. U. F., 1994), p. 65.
- 24- Nous pouvons ajouter au texte de Sénèque sur la plus grave injure à faire à une femme, et à propos de l'interdiction faite à l'homme d'avoir de maîtresse si la femme ne doit pas avoir d'amant, l'exemple de Pénélope qu'il rapporte dans la lettre 88, 8. Il condamne avec amertume ceux qui, au lieu de chercher à imiter Pénélope, l'exemple proverbial même de la fidélité conjugale, cherchent plutôt à savoir si cette dame n'avait pas mystifié tout un siècle et si elle n'avait été en fait impudique. Cette amertume de Sénèque rejoint celle de Cicéron à propos de l'anneau d'or d'un cadavre, mis à découvert par de grandes pluies, et pris par Gygès et qui permettait à celui-ci de faire du mal sans être vu. Aux philosophes qui pensent qu'il s'agit d'une fable controuvée par Platon, Cicéron répond : « *C'est une allégorie, une manière ingénieuse de leur adresser la question suivante : « Si vous pouviez, sans vous exposer aux regards et aux soupçons des autres, satisfaire votre amour des richesses, du pouvoir, de la domination, de la débauche, en vous couvrant d'un voile impénétrable aux regards des hommes et des dieux, le feriez-vous ? » »*.
- 25- *Les bienfaits*, VI, XXXII, 1.
- 26- *Ibid.* VII, IX, 3-5.
- 27- Même condamnation des hommes qui prennent plaisir à s'habiller en homme. (*De vita beata*, XIII).
- 28- *Des bienfaits*, III, XVI.
- 29- *Ibid.*, III, XVI.
- 30- *Ibid.*, III, XVI.
- 31- *Lettre*, XCV, 19-21.
- 32- *Questions naturelles*, IV-A, Préface.
- 33- CICERON, *Des lois*, X et note 150 du traducteur.
- 34- Pour le passage de la filiation matrilinéaire à la filiation patrilinéaire, voir AUSTIN (M.), VIDAL-NAQUET (P.).- *Economies et Sociétés en Grèce ancienne*, (Paris, Armand Colin, 1972), p. 210-211., Note 4 de la page 211.
- 35- Saint Augustin, *La cité de Dieu*, XVIII, 9.
- 36- *Ad luc.*, LXXVIII.
- 37- Les principes moraux d'Antisthène mentionnent également cette égalité puisqu'ils conçoivent le souverain bien comme : « *La vertu qui, notons-le, est la même pour l'homme et la femme peut s'enseigner et relève des actes fondés sur l'effort qui est un bien, elle se révèle une arme imprenable : celle de la vraie richesse ; elle n'a rien de commun avec ses biens extérieurs qui font courir les hommes au-delà de toute raison. Comment l'acquérir, comment passer de la foule des insensés au petit nombre des sages ? Il suffit de « désapprendre ce qui est mal », autrement dit de faire table rase de toutes ces coutumes et de toutes ces conventions que la société, pour se maintenir, s'ingénie à inculquer à chacun de ses membres.* » (GOPULET-CAZE (Marie-

Odile), Avant-propos aux *Cyniques grecs*, (Paris, Librairie Générale Française, 1992), 443 p., CF Stobée II, 31, 34. et BOYANCE (Pierre).- *Epicure*, (Paris, P. U. F., 1969), p. 8., fait remarquer que la communauté épicurienne était ouverte aux étrangers, de même qu'aux femmes et aux esclaves. Le nom d'une courtisane, Léontion, et d'un esclave, Mys, sont passés à la postérité.

³⁸- Et il convient de ne pas confondre Mouvement féministe, qui est un courant de pensée, avec la Philosophie morale et politique et avec la quête des Droits de l'homme et de la Démocratie.

³⁹- Voir NEGRE (Jean).- *Précis de législation du travail, d'Hygiène professionnelle et d'Instruction civique (Initiation à la vie sociale)*, (Paris, Nouvelle éd., Publication Roy, 1963), 383 p.

⁴⁰- Sénèque dit exactement : « *Le gladiateur juge déshonorant de lutter contre un adversaire qui ne le vaut pas ; il sait qu' à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.* » *De la providence*, I, III.

BIBLIOGRAPHIE

ADJAMAGBO-JOHNSON (Kafui).- *La politique est aussi l'affaire des femmes* in *Revue Politique africaine*, N° 65.

AUSTIN (M.), VIDAL-NAQUET (P.).- *Economies et Sociétés en Grèce ancienne*, (Paris, Armand Colin, 1972), 416 p.

BENSADON (J.).- *Les droits de la femme. Des origines à nos jours*, (Paris, P. U. F., 1980), *Que sais-je ?*, 128 p.

BOYANCE (Pierre).- *Epicure*, (Paris, P. U. F., 1969), 107 p.

CHARBONNIER (J.).- *Sociologie juridique*, (Paris, P. U. F., 1994), 416 p.

CICERON.- *Des lois*, X.

FAVEZ (CH.).- *La consolation latine chrétienne*, Paris, 1937.

FEUERBACH (L.).- *L'essence du christianisme*, trad. Jean-Pierre OSIER, (Paris, Gallimard, 1992), 528 p.

GOPULET-CAZE (Marie-Odile).- *Cyniques grecs*, (Paris, Librairie Générale Française, 1992), 443 p.

LAFON (Robert).- *Les Stoïciens*, (Paris, Editions Mellottée, 132 p., pp. 42-44.

MARECHAUX (P.).- *Les Stoïciens. Passion et vertus. Fragments*, (Paris, Editions Payot et Rivage, 2003), 216 p.

MARROU (H.-I.).- *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité. 2. Le Monde romain.*

MONAT (P.).- « Une forme de la vertu accessible aux femmes. La patientia dans la Consolation à Grégoria d'Arnothe le Jeune in Valeurs dans le Stoïcisme. Du Portique à nos jours. Mélanges en l'honneur de M. le Doyen Spanneut, (Lille, Presses Universitaires de Lille, 1993), 304 p.

NEGRE (J.).- *Précis de législation du travail, d'Hygiène professionnelle et d'Instruction civique (Initiation à la vie sociale)*, (Paris, Nouvelle éd., Publication Roy, 1963), 383 p.

PERROT (M.).- *Histoire des femmes dans l'Antiquité*, (Paris, Plon, 1990).

AUGUSTIN (saint), *La cité de Dieu.*

SENEQUE, *Entretiens. Lettres à Lucilius*, (Paris, Robert Laffont, 1995), CLXXXIV-1103 p.

TUNC (S.).- *Brève histoire des femmes chrétiennes*, (Paris, Cerf, 1989).

VOLTAIRE.- *Salomon in Dictionnaire philosophique*, (Paris, Édition de Etiemble, Garnier Frères, 1967), p. 576.

WAWASI KITETU (Catherine).- *Théorie, débats et pratique en matière de genre, après Nairobi et Beijing. Quelle est la voie à suivre ?* in CODERSIA bulletin, N° 1 et 2, 2006.